

Élections municipales à Nice
LES 15 ET 22 MARS 2020

VIVA!

DÉMOCRATIE
ÉCOLOGIE
SOLIDARITÉ

CHARTRE

CHARTRE POUR LES DROITS DES PERSONNES SANS ABRI

**Elles n'ont pas de logement, mais elles ont des droits.
Nous, candidat-es pour des villes hospitalières envers les personnes
à la rue.**

Les personnes sans domicile, qui errent dans nos rues, passent de bidonvilles en squats, d'hébergement d'urgence en accueils de jour, dorment en halte de nuit, au camping, dans leur voiture... ont les mêmes droits que tou-tes. Le droit de vivre en sécurité, le droit à la protection du domicile - fût-il une tente ou une cabane, le respect de ses maigres biens, le droit d'avoir une adresse pour recevoir son courrier, le droit aux pratiques de survie, le droit d'aller et venir comme bon leurs semble, le droit à la culture, le droit de vote. Et, premier de tous, les personnes à la rue ont le droit d'en sortir et d'obtenir un vrai logement.

Nous, candidat-es aux élections municipales de mars 2020, refusons que nos villes les privent des équipements communs qui leurs sont utiles, censés les aider, et d'ajouter ainsi à leur souffrance.

Nous dénonçons le manque de logements abordables, les mises à la rue, l'absence de réponse ou les refus opposés aux demandes de logement et d'hébergement, les accueils de jour sous-dotés, la disparition des bains-douches, des sanitaires publics, des fontaines...

Nous, candidat-es, refusons que nos villes redeviennent les forteresses d'autrefois, se hérissent de pics tranchants, de grilles verrouillées, de bancs sournois, de rochers dissuasifs, brandissent d'impitoyables arrêtés anti-mendicité, anti-glanage, anti-bivouacs, anti-station assise, bref anti-pauvres. Cette conduite funeste, qui met parfois en branle des trésors d'ingéniosité, est hélas une œuvre collective. Aux élus locaux, riverains, copropriétaires, commerçants, aménageurs et ingénieurs urbains, qui préfèrent chasser plutôt qu'accueillir, nous répondons qu'il est possible de faire autrement et qu'il est temps de s'opposer franchement à ces tendances dégradantes qui brisent tout espoir de vivre-ensemble et dressent des barrières entre les habitants au lieu de les amener à se rencontrer.

Nous nous engageons pour une ville hospitalière, y compris pour les plus démunis. Nous nous engageons à porter et faire voter dans nos villes la Déclaration des droits des personnes sans-abri, promue par la Fondation Abbé Pierre et la Feantsa en France et en Europe, comme l'ont déjà fait d'autres villes, par exemple Brighton au Royaume-Uni. Nous nous engageons à agir avec et pour les personnes à la rue, quelle que soit leur nationalité, leur statut administratif, leur âge, leur genre...aux côtés des associations, des citoyens et des commerçants qui le font déjà. Nous nous engageons à instaurer un Comité indépendant d'évaluation et de suivi de nos engagements, composé d'experts, de la société civile et, surtout, des personnes sans domicile elles-mêmes, qui ont toute légitimité pour juger des politiques les concernant.

Notre engagement n'est pas une prise de risque électorale, il parie au contraire sur les meilleurs penchants de nos sociétés et de nous-mêmes.